

## Poste de Responsable de l'unité Infections zoonotiques, vectorielles et alimentaire, Direction des maladies infectieuses

Poste ouvert aux personnes en situation de handicap

Référence de l'annonce : DMI-CDI-2026-01

### Poste

<b>Poste</b>	Responsable de l'unité Infections zoonotiques, vectorielles et alimentaire (f/h)
<b>Catégorie d'emploi</b>	1
<b>Emploi repère</b>	Responsable d'unité
<b>Type de contrat</b>	CDI de droit public à temps complet Détachement fonction publique d'Etat, Territoriale ou Hospitalière possible.
<b>Rémunération</b>	Selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.
<b>Motif</b>	Remplacement suite à départ à la retraite
<b>Prise de fonction</b>	15 décembre 2026
<b>Renseignements</b>	Sur le poste : Bruno Coignard, Directeur Direction des maladies infectieuses – 01 41 79 69 97 Sur le recrutement : Marie-Christine Morel, Chargée du recrutement à la DRH – 01 41 79 68 28

### Localisation géographique

<b>Adresse</b>	Le siège de l'agence est situé à Saint-Maurice (94). Elle dispose également de 16 implantations régionales auprès des agences régionales de la santé, incluant l'outre-mer, de 4 pôles d'aide à distance en santé. Localisation du poste : 12 rue du Val d'Osne à Saint-Maurice (94)
----------------	--

### Présentation de l'agence

Santé publique France est l'agence nationale de santé publique française. Etablissement public de l'Etat sous tutelle du ministre chargé de la santé, issu de la fusion de plusieurs établissements publics, créé par l'ordonnance 2016-246 du 15 avril 2016, l'agence intervient au service de la santé des populations. Agence scientifique, d'expertise et de sécurité sanitaires, elle a pour missions :

- 1° L'observation épidémiologique et la surveillance de l'état de santé des populations ;
- 2° La veille sur les risques sanitaires menaçant les populations ;
- 3° La promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé ;
- 4° Le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé ;
- 5° La préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires ;
- 6° Le lancement de l'alerte sanitaire.

L'agence est organisée autour de 12 directions scientifiques, transversales ou assurant le soutien à l'activité.

Les orientations stratégiques de l'agence et son programme de travail, arrêtés par son Conseil d'administration, se déclinent en trois axes : Consolider la capacité d'anticipation et de réponse réactive pour faire face aux menaces sanitaires ; Mesurer et évaluer l'ampleur des maladies et des facteurs de risques pour guider leur prévention et leur contrôle ; Renforcer l'impact sur la santé dans toutes les politiques publiques et la prévention et promotion de la santé.

# Affectation

## Direction

### Direction des maladies infectieuses (DMI)

La Direction des Maladies Infectieuses (DMI) de Santé publique France coordonne la surveillance nationale des maladies infectieuses et l'alerte dans ce domaine en lien avec de nombreux partenaires (ex : cliniciens, biologistes). Elle réalise ou participe à des études épidémiologiques descriptives ou analytiques, des projets d'analyse de risque ou de modélisation de la dynamique de la transmission des maladies infectieuses. Dans le cadre du continuum des missions et de la programmation de Santé publique France, elle travaille en articulation étroite avec de nombreuses directions, notamment les Directions Appui, Traitement et Analyse des données (DATA), des Régions (DiRe) et de ses 16 Cellules régionales, Prévention et promotion de la santé (DPPS), Communication (DIRCOM), Achats et Finances (DAF), Scientifique et International (DSIn), Alerte et crises (DAC). Elle contribue à des surveillances, des études et expertises européennes. Elle est structurée en quatre unités thématiques : Infections zoonotiques, vectorielles et alimentaires (EAZ) ; Infections associées aux soins et Résistance aux antibiotiques (NOA) ; VIH, Hépatites B&C et IST (VHIT) ; Infections respiratoires et Vaccination (REV).

L'Unité EAZ est composée de 16 personnes dont 14 épidémiologistes. Elle assure la surveillance nationale des infections entériques, d'origine alimentaire, à transmission vectorielle, et des zoonoses. Pour une cinquantaine de thématiques, elle définit et met en place des systèmes de surveillance, les anime et les coordonne, et assure leur évaluation régulière (déclaration obligatoire, réseaux de cliniciens hospitaliers, réseaux de laboratoires d'analyse biomédicales, systèmes sentinelles, etc.). L'unité EAZ est également en charge des actions de surveillance et d'expertise en cas d'émergence d'agents zoonotiques ou vectoriels, et conduit depuis plusieurs années des activités d'anticipation et de préparation au risque en particulier des arboviroses en outremer et en France hexagonale (surveillance renforcée et analyses de risque régulières, contributions au plans nationaux). L'unité réalise ou participe à des études épidémiologiques nationales et régionales, comme par exemple des études sur les connaissances, attitudes et pratiques de la population vis-à-vis des infections vectorielles, alimentaires ou zoonotiques, ou encore des études d'évaluation du statut immunitaire de la population vis-à-vis des infections vectorielles (arboviroses) et zoonotiques (Hantavirus, Encéphalite à tiques, Borréliose de Lyme, hépatite A etc).

Les épidémiologistes de l'unité contribuent aux travaux du Haut Conseil de Santé Publique sur de multiples thématiques (conseils aux voyageurs, GT sécurité des produits du corps humains ( SECPROCH), etc.), de la Haute Autorité de Santé (Commission Technique des Vaccinations (CTV), recommandations de bonne pratique pour des maladies transmises par les tiques,...), ou encore de l'Anses (membre du groupe de travail permanent « vecteurs », membre du Conseils d'experts spécialisés microbiologie, etc). L'unité travaille également en étroite collaboration avec le Centre Européen pour la prévention et le contrôle des maladies, dans le cadre d'investigation d'épidémies transfrontalières, les analyses de risque et en contribuant à la surveillance Européenne.

Certaines des maladies vectorielles ou zoonotiques sont en expansion constante dans le monde et responsables d'émergences à répétition. Ces maladies, dont plusieurs ont un réservoir animal, sont parmi les maladies infectieuses les plus impactées par les changements climatiques, environnementaux et sociétaux. La coordination des activités liées aux missions de Santé publique France pour ces maladies nécessitent des collaborations multiples avec de nombreux partenaires et structures dans une approche 'Une Seule Santé'. Ces partenaires se situent à différents niveaux, au sein des autres directions de l'agence (groupes de travail urbanisme favorable à la santé, GT changement climatique, Observatoire Une Seule santé - Santé Planétaire), au niveau national (PNSE4), au niveau régional, et international.

L'unité entretient enfin des liens forts avec des équipes de modélisation et de recherches et participe à plusieurs projets de recherche, en particulier ceux avec une approche Une Seule Santé - Santé planétaire.

## Description du poste

*Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.*

### Missions

Sous l'autorité du Directeur de la DMI, le responsable d'unité définit le programme d'activité et les axes stratégiques de l'unité EAZ à court et moyen terme, assure le management de son équipe, et coordonne et supervise ses activités (surveillance, investigations, études et production d'expertise).

Plus spécifiquement, le responsable d'unité :

- Elabore, planifie et met en œuvre / assure le suivi du programme annuel d'activité de l'unité ;
- Veille au respect des délais des projets et programmes de l'unité ;
- Anime et assure la coordination scientifique et administrative de l'unité ;
- Assure le management de l'unité ;
- Veille à la qualité de ses travaux scientifiques et publications ;
- Assure l'interface avec les autres unités de la DMI, les autres directions de l'agence et les partenaires externes dans le champ de son unité ;
- Participe à la définition et à la planification des activités de la direction ;
- Représente son unité, la DMI et l'agence auprès des autorités, des groupes d'expertise, des partenaires, ou de la presse dans le champ de son unité, au niveau national et international (ECDC notamment) ;

## Activités

### 1 - Technique :

- Superviser l'exécution des travaux conduits au sein de l'unité ou délégués à des partenaires ;
- Apporter un appui scientifique dans l'élaboration, la conduite et la valorisation des travaux de l'unité (rédaction de rapports et d'articles, veille scientifique, suivi et validation des publications scientifiques, encadrement de la participation active à des conférences scientifiques ...)
- Encadrer ou garantir l'encadrement des stagiaires accueillis au sein de l'unité : Internes de santé publique, étudiant en Master, stagiaires internationaux du programme Européen de formation en épidémiologie de terrain (EPIET) et doctorants ;
- Répondre aux saisines adressées par la tutelle dans le respect des délais ;
- Garantir la permanence de la réponse aux alertes dans le champ de son unité ;
- Développer et entretenir les collaborations avec les tutelles, les autres agences et partenaires, notamment la DGS, l'Anses, la DGAI, la HAS (CTV), les CNR et LNR, le HCSP, l'OFB, les écoles vétérinaires, la MSA, l'ANSM, l'EFS, l'ABM, les équipes de recherche (ArboFrance, Action concertée modélisation maladies vectorielles, par exemple) ;
- Participer à des comités d'experts (nationaux : HCSP, HAS/CTV, Anses ; européens : en particulier au sein de l'ECDC en tant que National Focal Point ; internationaux) ;
- Participer aux missions générales de SpFrance, de la DMI et de l'unité ;
- Participer aux astreintes de SpFrance et contribuer à toute action entrant dans les missions de l'agence si cela s'avère nécessaire en situation de crise dans la limite de ses compétences.
- Répondre à des sollicitations des media, en lien avec la direction de la communication.

### 2 - Management :

- Participer à la définition de la stratégie de la direction et de l'agence ;
- Élaborer et mettre en œuvre le programme d'activité annuel de l'unité en relation avec la direction ;
- Elaborer et mettre en œuvre les programmes maladies d'origine alimentaire, zoonoses et maladies vectorielles, et contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de la DMI et de l'agence ;
- Déléguer aux agents de l'unité les projets, développer leurs compétences et les responsabiliser ;
- S'appuyer sur les chefs de projet et coordonnateurs de programme pour assurer la bonne exécution scientifique des travaux ;
- Assurer le suivi de la programmation annuelle ;
- Évaluer l'activité professionnelle des membres de l'unité, en particulier via les entretiens annuels et élaborer leur programme de formation.

### 3 - Organisation :

- Participer à la définition et à la planification des activités de la direction ;
- Organiser le travail au sein de l'unité, y compris en termes de permanence de la réponse ;
- Veiller au respect des délais de réalisation ;
- Participer au processus de recrutement des agents de l'unité ou de la direction ;
- Organiser régulièrement des réunions de l'unité.

### 4 - Régulation/facilitation/accompagnement :

- Superviser la production de l'unité, suivre l'avancement de ses travaux, en valider les productions ;
- Rendre compte au directeur de la DMI lors de réunions régulières, l'alerter en cas de difficultés.

### 5 - Relais/interface :

- Assurer l'interface entre les différents pôles de l'unité, avec les autres unités de la DMI et les autres directions de l'agence, en particulier la DiRe, la DAC, la DPPS et la DIRCOM ;
- Veiller à la bonne articulation entre les travaux menés dans l'unité et ceux menés au sein des Cellules régionales de SpF ;
- Développer et entretenir des liens avec les partenaires nationaux cités supra, et aussi les partenaires européens (ECDC) et internationaux ;
- Identifier et transmettre les informations pertinentes au sein de l'unité et de la direction ;
- Représenter la direction de la DMI dans les réunions extérieures, dans son champ de compétence.

Ces activités peuvent conduire à des déplacements en France et à l'étranger.

## Profil recherché

<b>Niveau</b>	Doctorat ou Bac+5 + 10 ans d'expérience minimum en santé publique et épidémiologie
<b>Diplôme</b>	Doctorat en médecine, pharmacie ou sciences vétérinaires. Formation en Epidémiologie et/ou Santé Publique de niveau Master 2 (ou équivalent) avec au moins 10 ans d'expérience professionnelle, ou thèse en Epidémiologie/Santé publique avec au moins 5 ans d'expérience professionnelle.
<b>Expérience</b>	Expérience dans le domaine des maladies infectieuses notamment dans le domaine des zoonoses, infections d'origine alimentaire, et maladies vectorielles. Expérience antérieure de management d'équipe.
<b>Aptitudes et compétences</b>	Il est attendu pour ce poste : <u>Au plan technique :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître l'épidémiologie des maladies d'origine alimentaire, zoonoses et maladies vectorielles ;</li><li>- Connaître le système de santé publique français, européen et international ;</li><li>- Connaître les bases du fonctionnement d'une agence sanitaire ;</li></ul>

- Capacité à animer des ateliers, des groupes de travail, des réunions scientifiques ;
- Capacité à concevoir, développer, coordonner ou évaluer un système de surveillance ;
- Capacité à concevoir un protocole et à conduire une étude épidémiologique ;
- Capacités rédactionnelles, expérience de publications scientifiques ;
- Capacité à valider la qualité d'un document scientifique ;
- Rigueur scientifique ;
- Aptitudes à la communication ;
- Anglais lu, parlé et écrit nécessaire ;
- Bonne connaissance des principaux logiciels d'analyse statistique (Stata, R, ...) ;
- Bonne maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, Outlook, Powerpoint).

Au plan managérial :

- Capacité de leadership dans son champ de compétences ;
- Excellentes qualités relationnelles et aptitudes à la négociation ;
- Sens de l'organisation pour structurer les activités afin de répondre aux objectifs fixés ;
- Capacité à fédérer ses équipes et les partenaires autour d'objectifs communs ;
- Capacité à porter et expliquer un message institutionnel ;
- Capacité d'anticipation, d'initiative et de prise de décision ;
- Capacité à prioriser, gérer les situations d'urgence et le stress ;
- Capacité à promouvoir le travail collaboratif au sein de l'unité, de la DMI et de l'agence ;
- Déléguer et responsabiliser les chefs de projets et agents ; leur assurer un retour sur les activités et les travaux réalisés ; valoriser leurs compétences et leurs travaux ;
- Animer les réunions et définir toutes modalités de communication adaptées au sein de son unité ;
- Dynamisme et disponibilité.

## Pour postuler

**Adresser les candidatures (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence de l'annonce par courriel :**  
[recrut@santepubliquefrance.fr](mailto:recrut@santepubliquefrance.fr)